

POUR UNE EUROPE ★ DURABLE ★

LA MISSION SPÉCIALE DU SECTEUR BOVIN
RÉDUIRE LES ÉMISSIONS, PRÉSERVER ET VALORISER LE SOL

1

Un Pacte vert pour l'Europe



UN ENGAGEMENT
DURABLE

Financé par l'Union européenne. Cependant, les positions et opinions exprimées appartiennent aux auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la recherche (REA). Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne sauraient en être tenues pour responsables.

L'EUROPE FIXE LE CAP

L'Union européenne a fixé un cap historique avec le Pacte Vert pour l'Europe ou "Green Deal", en réponse à la crise climatique actuelle. Lancé en décembre 2019, ce Pacte vise à faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone à l'horizon 2025.



Il se traduit par une série de stratégies et de directives, dont certaines ont une influence directe sur le quotidien des éleveurs, des transformateurs et des distributeurs de viande bovine :

1. Réduire de -55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030* et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces chiffres ne sont pas de simples recommandations, mais bien des objectifs juridiquement contraignants inscrits dans la Loi européenne sur le climat du 24 juin 2021. Atteindre la neutralité carbone demande d'atteindre un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine et l'absorption naturelle des émissions restantes par les océans, les sols, la végétation.

Concrètement, dans la filière bovine, cela suppose deux efforts :

- ♦ **Réduire les émissions** de méthane issues de la digestion des ruminants, celles de protoxyde d'azote (un gaz puissant issu de la décomposition des effluents d'élevage) ainsi

que la consommation d'énergie fossile dans les bâtiments et les transports.

- ♦ **Densifier la végétation** : sols, prairies, forêts, haies, ...

2. « De la Ferme à la Table » (Farm to Fork) impose de **réduire** drastiquement l'usage de pesticides, d'engrais chimiques et d'antibiotiques, de **développer** davantage le Bio et le circuit court, de **renforcer** le bien-être animal et d'**éviter** le gaspillage alimentaire.

3. Préserver et rétablir les écosystèmes et la biodiversité. Le Pacte vert met l'accent sur la **préservation et la restauration des prairies et des sols**. Il intègre aussi la **problématique de l'eau**, en termes de besoins des prairies, d'adaptation aux risques de sécheresse et de prévention de la pollution des nappes et rivières.

4. Une ambition "zéro pollution" de l'air, de l'eau et des sols, notamment par une gestion raisonnée des effluents d'élevage et des engrais.

5. Construction et rénovation économies en énergie et en ressources. Les infrastructures agricoles, abattoirs et ateliers de transformation sont concernés.

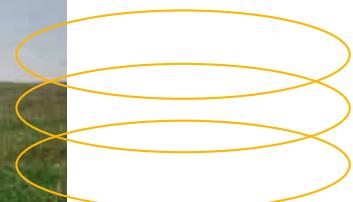
6. Mobiliser la recherche et favoriser l'innovation dans l'alimentation animale, la génétique et la gestion des sols pour **réduire les émissions et améliorer la durabilité**.

7. Financer la transition, c'est-à-dire soutenir financièrement les pratiques plus durables, afin que la filière puisse **évoluer sans mettre en péril** sa viabilité économique.

8. Ne laisser personne de côté. Il s'agit de **protéger les revenus** des éleveurs, de **sécuriser leurs emplois** et d'**assurer une transmission équitable** des exploitations aux jeunes générations.

Une transition réussie ne peut pas se limiter aux seuls aspects environnementaux, elle doit aussi préserver le tissu social et territorial.

En clair, le modèle agricole européen souhaite améliorer notre santé, notre alimentation et le bien-être, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique².



LES OBJECTIFS EUROPÉENS EN BREF

+25%

DE SURFACES AGRICOLES EN BIO
d'ici 2030

BIEN-ÊTRE ANIMAL RENFORCÉ



RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

NEUTRALITÉ CARBONE
d'ici 2050

-20%

D'ENGRAIS CHIMIQUES d'ici 2030

-50%

DE PESTICIDES et d'antibiotiques
d'ici 2030

-55%

D'ÉMISSIONS de gaz à effet de serre d'ici 2030

Sources : Commission européenne, Pacte vert pour l'Europe.

2. Plus d'informations sur le Green Deal : https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr



ADAPTER LES OBJECTIFS EUROPÉENS AU CONTEXTE BELGE

Si l'Union européenne fixe le cap, chaque État membre doit traduire ces ambitions dans sa propre réalité.

En Belgique, ce sont surtout les Régions qui déclinent les objectifs climatiques et agricoles, chacune avec ses priorités économiques et industrielles, mais toujours dans le cadre commun défini par la Politique agricole commune (PAC).

- ♦ **L'État fédéral** coordonne les grandes orientations en matière de climat et d'environnement, tandis que la Wallonie et la Flandre mettent en place leurs propres dispositifs d'aide et de réglementation.
- ♦ **La Wallonie** privilégie les incitants agro-environnementaux et les soutiens aux petites fermes familiales.
- ♦ **La Flandre**, de son côté, mise davantage sur l'efficacité et l'innovation technologique.

Pour l'agriculture et plus particulièrement l'élevage, des mesures et des incitants existent pour encourager des pratiques plus durables : primes pour réduire l'usage d'engrais azotés, aides à l'investissement dans des équipements limitant les émissions, ou encore subventions pour adopter des pratiques agroécologiques.

Des dispositifs concrets sont détaillés sur les portails régionaux :

agriculture.wallonie.be (pour la Wallonie)
lv.vlaanderen.be (pour la Flandre) et
environnement.brussels (pour Bruxelles).



WALLONIE



BRUXELLES



FLANDRE



POURQUOI LA VIANDE BOVINE EST-ELLE POINTÉE DU DOIGT ?

Le boeuf est la protéine animale la plus émettrice de gaz à effet de serre, ce qui explique pourquoi il est en première ligne dans les débats publics.

Selon l'ONU³, l'élevage est responsable de 12 % des émissions humaines de gaz à effet de serre au niveau mondial. Et les bovins représentent 62 % de ces émissions, bien loin devant les porcs (14 %), les poulets (9 %), les moutons et les chèvres (7 %).

Des chiffres importants liés principalement au système de digestion des ruminants qui produisent de grandes quantités de méthane, par éruptions. Ces résultats, variables d'une

région à l'autre et en fonction des méthodes de calcul, posent malgré tout un défi majeur, sachant que la consommation de viande augmente au niveau planétaire.

**L'ÉLEVAGE,
C'EST 12% DES
ÉMISSIONS,
DONT :**

30%
**PORCS, POULETS
ET CHÈVRES**

62%
BOVINS

3. FAO Report 2023, "Pathways towards lower emissions: A global assessment of the greenhouse gas emissions and mitigation options for livestock agrifood systems" - Lire le rapport complet sur : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/a06a30d3-6e9d-4e9c-b4b7-29a6cc307208/content>.

LE DÉCALAGE CITOYEN

L'image publique du secteur est souvent négative. Souvent montré du doigt pour ses émissions de méthane, l'élevage bovin est aussi associé à la déforestation.

Selon Greenpeace, **91 % des terres déboisées en Amazonie servent aux pâturages ou à la production de soja** qui nourrira plus tard le bétail. À cela il faut ajouter que la production de viande est très gourmande en eau. Mais ces perceptions ne reflètent pas toujours les efforts réels et les progrès accomplis par les éleveurs européens.

"La filière bovine n'est pas seulement une source d'émissions, elle fait aussi partie de la solution", explique Thibaut Vanvolsem, directeur nutrition à Arvesta. *"La vache nourrit l'homme tout en mangeant ce que l'homme ne mange pas : de l'herbe ! Elle ne fait donc pas concurrence à l'homme. En Belgique, elle permet de valoriser nos prairies qui agissent aussi comme de véritables puits de carbone".*

Ainsi, l'élevage bovin a des atouts non négligeables à faire valoir. Face aux préoccupations relatives au bien-être animal et à l'environnement :

- ♦ les prairies d'élevage agissent comme un réservoir important de carbone.
- ♦ les bovins produisent des engrains organiques pour l'agriculture
- ♦ et favorisent le maintien d'une activité économique non délocalisable dans les territoires ruraux.

"Si on fait le bilan, poursuit Thibaut Vanvolsem, ces leviers sont essentiels pour atteindre les objectifs climatiques européens".

CASSER LES IDÉES REÇUES

Le modèle européen de production a déjà intégré de nombreuses pratiques durables. Contrairement aux États-Unis, au Brésil ou à l'Argentine, où l'élevage intensif peut entraîner déforestation et perte de biodiversité...



La filière bovine n'est pas seulement une source d'émissions, elle fait aussi partie de la solution

L'Europe se caractérise par :

- ♦ une traçabilité exemplaire
- ♦ un haut niveau de sécurité alimentaire
- ♦ des standards élevés en matière de bien-être animal.

Cela fait du modèle européen l'un des plus exigeants et exemplaires au niveau mondial.

De plus, l'élevage bovin

- ♦ maintient les emplois ruraux et
- ♦ fait vivre directement ou indirectement plus de 4 millions de personnes en Europe⁴.

4. Chiffres issus du dossier de presse "Pour une europe durable, la mission spéciale du secteur bovin. Réduire les émissions, préserver et valoriser le sol".



LA MISSION SPÉCIALE DU BŒUF EUROPÉEN

Acteur incontournable de la transition, la filière se prépare face à ses nouveaux défis.

La campagne Sustainable European Beef (SEUB, 2025-2027), cofinancée par l'Union européenne et portée par l'Apaq-W, a été créée pour :

- ♦ **Informer** clairement l'ensemble de la chaîne sur les règles et objectifs européens.
- ♦ **Valoriser** le travail déjà réalisé par les éleveurs et les autres acteurs de la filière, notamment en mettant en avant les bonnes pratiques déjà engagées.
- ♦ **Accompagner** le secteur vers la neutralité carbone en 2050 avec des conseils et des outils concrets.

Nous le verrons, des solutions existent déjà et sont mises à disposition des professionnels.

Plus d'informations sur la campagne SEUB
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_fr



UN ENGAGEMENT DURABLE



QUE FAIT L'APAQ-W ?

L'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (Apaq-W) est un organisme public belge spécialisé dans la promotion et la communication du secteur agricole wallon.

Son objectif : soutenir les agriculteurs et valoriser l'activité agricole, y compris l'horticulture, les services agricoles et la transformation des produits. Elle agit comme **interface entre le secteur agricole et le grand public**, via des campagnes de sensibilisation, des événements et des actions éducatives.

Le Code wallon de l'agriculture définit les six grandes missions de l'agence :

- ♦ Développer une image positive de l'**agriculture**, de ses activités et de ses apports à la société.
- ♦ Promouvoir et valoriser le métier d'**agriculteur**, en renforçant sa reconnaissance auprès du public.
- ♦ Mettre en lumière le rôle de l'**agriculture dans le développement durable**, en soulignant ses dimensions sociales, culturelles, économiques, environnementales et sanitaires.

♦ Fédérer les agriculteurs autour d'**événements**, salons et manifestations en créant des espaces de valorisation de leurs savoir-faire et de leurs produits.

♦ Soutenir les circuits de **commercialisation locaux**, en favorisant le développement de réseaux de marchés mettant en avant les produits agricoles.

♦ Mettre en œuvre des actions éducatives, et sensibiliser les **consommateurs**, notamment les plus jeunes, à la diversité des goûts et des saveurs.

.....

Plus d'informations sur l'APAQ-W

www.apaqw.be



Apaq-W

APAQW.BE



CHIFFRES-CLÉS EUROPÉENS⁵

76 millions
DE BOVINS ÉLEVÉS
DANS L'UE

6,8
Tonnes de viande
bovine produites
chaque année

L'UE = 3^e
producteur
Mondial
de viande bovine

4 000 000
DE TRAVAILLEURS
impliqués dans la filière bovine

5. Sources : D'après le dossier de presse du programme SEUB, les exploitations d'élevage bovin emploient environ 4 millions de personnes à travers l'UE, soit 1 à 2 travailleurs par exploitation en moyenne. Les autres chiffres sont repris dans cet article du Groupe de réflexion du Parlement européen : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2022\)733676](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2022)733676)